

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

074  
A 694

# L'ARGUS,

## JOURNAL ÉLECTORIQUE.

Resurrexi, sicut dixi.

VOL. II.]

MONTREAL, 27 JUILLET, 1827.

[No. 2.

IMPRIME ET PUBLIE

PAR

**HUDGER DUVERNAY,**

No. 5, Rue St. Jean-Baptiste,

A 5s. pour trois mois de publication, ou 15 Numéros,  
payables à demande.

### HYMNE A LA LIBERTE.

FRAGMENT.

Vengeance !..... sur nos bord ils ont osé paraître,  
Citoyens ! les voilà, ces étrangers si fiers.  
Payés par des tyrans pour nous donner un maître !  
Orgueilleux de leur honte, il nous montrent leurs fers ;  
Leurs bras en sont flétris, leurs bras nous en préparent.  
Amis, à leurs regards, montrés avec fierté

Les nobles couleurs qui vous parent,  
Les couleurs de la Liberté,  
Le drapeau du civisme et de l'égalité.  
Avez-vous entendu leur insultante audace ?  
Leur audace disait : "Oui, oui soumettez vous !

" Sujets rebelles, à genoux !  
" Si vous résistez, point de grâce,  
" Le sang dégorgera dans vos murs démolis,  
" Et la postérité recherchera la trace  
" De vos remparts ensevelis."

Ils l'ont dit..... et dans la poussière  
Vous ne trainerez pas cet insolent orgueil ?  
Vous n'étoufferez pas cette démeace altière,  
Dans le silence du cercueil ?

Ils l'ont dit !... j'en frémis, et tout mon sang bouillonne.  
Vos cœurs ont tressailli d'un généreux courroux.  
A l'affront inouï dont le pays s'étonne,  
Ne répondez-vous pas ?... Oui, vous répondez tous :  
Tous par un même cri : rage, mort et vengeance !

Regardez, regardez cette auguste déesse,  
La mère des héros de Rome et de la Grèce !  
Liberté, nous aussi, nous sommes tes enfans ;  
Cet grand titre suffit pour être triomphans.  
Parais, conduis nos coups, déité bienfaisante !...  
Voyez-vous, dans sa main puissante,  
Gravés sur un drapeau les noms de Décius,  
Les noms de Tell et de Brutus,  
Ceux des trois cents héros, victimes immortelles !  
Les vôtres y seront auprès de vos modèles ;  
Ils sont par la gloire attendus.

Et moi, par les neuf sœurs instruit loin des alarmes,  
Si mes jours sont usés dans l'étude des arts,  
Si ma main étrangère aux fatigues de Mars,  
Est trop faible déjà pour le fardeau des armes,  
Du moins pour mon pays, brûlant d'un sain amour,  
Du moins je veux qu'on dise un jour,  
Que chantant les vainqueurs de la cause insultée,  
J'eus l'âme et la voix de Tyrtée.  
Toujours de l'esclavage à nos yeux présenté  
J'ai repoussé l'ignominie.  
Mes derniers vœux seront contre la tyrannie,  
Et mon dernier cri LIBERTE !

L.

### Anecdotes Electoriques.

L'honorable conseiller exécutif et procureur général S. s'étant rendu à Sorel l'autre jour pour l'élection, fit venir un charretier du lieu qui l'avait mené quelque part dans le cours de la journée et lui dit : vous voterez pour moi sans doute à l'élection ? Je ne le puis pas répondit l'autre ; je m'étais engagé à voter pour M. Morrison, mais ce Monsieur ayant cédé ses droits au Dr. Nelson, je voterai pour le Dr. Nelson. Quoi ! vous ne voterez pas pour moi ? — Je ne le puis pas, comme vous le voyez. Vous êtes un s.... coquin, lui repliqua l'honorable conseiller ; s... votre camp, passez la porte, et le charretier ne se le fit pas dire deux fois.

- Pendant la même élection, un marchand respectable de Sorel, Mr. M..... se présente pour voter pour le Dr. Nelson. L'honorable Conseiller exige de lui qu'il se qualifie par le serment, et lui dit : prenez bien garde, vous ne savez peut-être pas quelles sont les conséquences d'un faux serment : c'est le pilori, et quand vous y serez le Dr. Nelson ne mettra pas son cou à la place du vôtre. Le Dr. Nelson qui savait que ce marchand était électeur, répond : Oui, je mettrai mon cou à la place du vôtre, si vous allez au pilori pour ce serment.

Et malgré ces petites anecdotes et bien d'autres du même genre, l'hon. conseiller va perdre son élection, et cela dans la seigneurie de Sa Majesté, au milieu d'électeurs ci-devant aveuglement soumis à la bureaucratie, et sous les yeux et en présence du comte de Dalhousie.

Un charpentier de cette ville, de la faction anti-Canadienne ayant à son service un électeur Canadien, lui demanda pour qui il voterait ; pour les mêmes, lui répondit celui-ci. Si tu agis ainsi lui repliqua l'autre, je ne puis plus t'employer. Eh bien si ce n'est pas vous ce sera un autre, et il trouva du service chez un respectable citoyen qui eut connaissance de l'affaire.

On dit qu'un membre de l'Assemblée de cette Province qui a voté pour l'administration sur la question des finances, profitant de la bonne foi des électeurs, les a engagés à le réélire parce que le Parlement avait été dissous, et que c'était dans ce cas l'usage de remettre les mêmes membres.

### MR. L'ARGUS,

Vous avez vu sans doute avec vos cent yeux l'écrit signé "un Citoyen paisible," écrit je crois fort paisiblement, et inséré dans une gazette qui n'est pas des plus paisibles, puis qu'elle est la trompette des productions mensongères de la bureaucratie ; de ces productions ordurières et dégoûtantes (excusez les expressions) et dignes par là de sortir de cervelles qui semblent avoir tout épuisé jusqu'au mensonge. L'auteur de cette communication aurait dû, ce semble, choisir une autre signature pour mettre au bas de ce chef-d'oeuvre en fait de grandes phrases insignifiantes. Est-il citoyen paisible comme il le dit ? S'il l'est, nous l'exhortons, à rester paisiblement dans l'obscurité à laquelle il semble destiné. Si ce citoyen paisible veut se servir des armes du raisonnement, et non de celles des plus grossières calomnies, nous tâcherons de lui répondre, en attendant nous nous contenterons d'appliquer à son galimatias le vers suivant :

*Quis inepti,*

*Tam patiens capitis, tam ferreus ut teneat se.*

ARISTARQUE.

*Aux Canadiens qui sont dans le doute.*

MES CHERS AMIS !

VOICI l'élection qui approche, vous en connaissez la cause ; la chambre a été cassée sous le blâme du gouvernement sur des questions qu'il vous est absolument nécessaire de connaître. Vos intérêts et ceux de vos enfans y sont immédiatement concernés. En conscience vous êtes obligés de les connaître, car vous pourriez bien les abandonner pour vous-mêmes, mais pour vos enfans vous êtes tenus d'y voir. Il y aurait plusieurs questions à envisager, pour vous mettre au fait de la situation de la chambre d'assemblée, mais il est clair que si on prend la première pour la connaître parfaitement, celle-là embrassant toutes les autres, vous pourrez d'après elle, porter un jugement certain, parce que toutes les autres étant moindres que la première, elles y reviendront toujours.

CANADIENS, vous savez ce que c'est que l'argent, au moins les Canadiens passent pour le savoir. La première question est celle qui y a rapport ; il vous est très aisé de concevoir que, quand les argens d'un pays sont mis en discussion c'est alors que l'attention est nécessaire, de préférence à tout autre cas. Examinons la donc avec attention.

EN 1825, nos membres passèrent un Bill appropriant par items, tous les argens nécessaires pour la dépense publique, de manière que chaque

montant de dépense étant limité exactement. il était impossible qu'on gaspillât de votre argent qui vient des taxes levées sur vous, un seul sol, sans que le public en eût connaissance. Le gouverneur Sir Francis Burton, homme généreux et honnête, passa ce Bill avec beaucoup de plaisir, et en cela nous lui devons une reconnaissance éternelle. Il est vrai que par la suite il a déclaré qu'il n'aurait pas passé ce Bill, s'il avait reçu certaines instructions du gouvernement, mais il a toujours montré sa bonne volonté, quand un homme fait voir de la véritable bonne volonté, le Canadien a coutume de flui en tenir un aussi bon compte que si le service lui était rendu. Voilà qui fut donc fait ainsi.

Le gouverneur Dalhousie le remplaça un an après, et jugez de la déconfiture des Canadiens, quand ils le virent faire sortir sans façon des WARRANTS pour payer à tribord et babord; tout ce qu'il jugeait à propos, et cela de sa simple autorité, parcequ'il avait la clef dans sa main, soit que le Bill passé par la chambre l'y autorisât, ou non. Rappelez vous toujours, mes amis, que c'est à même nos taxes qu'il payait.

Qu'a-t-il fait, mes amis, le gouverneur Dalhousie, dans la Session suivante? Il a demandé à nos membres de voter et de donner en bloc, c'est à dire de voter en gros la liste civile pour les gens à grosses payes, et toutes les dépenses du gouvernement, et non par items comme ils l'avaient fait auparavant. C'est alors que la noble indignation des Canadiens leur dicta de s'opposer à la clique qui allait les engloutir, ils ont élevé la voix, ils ont refusé de donner nos argens de cette façon. Le gouverneur et ses gens ont redoublé d'impolitesses, de grossièretés, de grands airs, mais sans effet; car comme vous savez, les Canadiens ne se laissent pas démonter aisément. Le gouverneur se fâche tout de bon, le 7 Mars les proroge en leur disant toutes sortes de.....hem! Vous savez bien, vous connaissez qu'étant le représentant de notre bon roi, il faut avoir un peu égard à sa qualité; quant à lui vous savez ce qui en est. Finalement il casse la chambre, et en appelle au peuple, jugez à présent!!

LES MEMBRES de la Chambre vos vrais amis, puisqu'ils le sont de leur pays, ont bien vu que votre argent leur passerait entre les doigts à ces Messieurs là, comme du beurre, s'ils n'y mettaient ordre; aussi se mirent-ils à travailler avec la plus grande ardeur pour vous obtenir justice. L'affaire va assez bon train, je vous l'assure, et il en dépend de vous. Si vous renvoyez les mêmes membres, (c'est-à-dire ceux qui sont pour vous) en Angleterre où il y a des gens plus justes que par ici, l'on verra que c'est votre désir qu'on ne gaspille pas votre argent que vous payez, et que vous avez assez de peine à gagner, car si vous n'aviez pas de taxes, vous en auriez davantage dans le gousset, c'est clair.

Considérons seulement les moyens que prennent les gens à grosses payes, pour empêcher que nos représentans leur retiennent la main qu'ils ont toujours étendue au dessus du grand coffre, demandant toujours augmentation. Ils ont tâché de faire accroire aux Canadiens que nos représentans sont des crasseux. Vous pensez bien que ce n'était pas une trop bonne raison pour les faire blâmer, car les Canadiens ont eu à répondre que si toutefois ils étaient crasseux, ce ne serait pas au préjudice de nos argens. Ensuite que font-ils? Quand ils voient un Canadien qui aime les politesses, ils leur en font tant et plus, surtout à ces marchands de campagne qui aiment à faire les gentilhommes avec les anglais. Quand vous en voyez de vos Canadiens qui courent après les anglais, pour faire les hommes d'importance, méfiez-vous en, c'est dans ce tems

là qu'ils vous vendent. Eh! bien, ces gens à grosses payes s'imaginent que ceux des Canadiens qui font les anglais pour leur plaisir, auront assez d'influence pour faire passer nos représentans pour des mauvaises gens, voilà comme ils s'y prennent pour garder leurs grosses payes. En outre dans ce tems-ci ils aiment à faire passer des douceurs à ceux qu'ils croient être trop paresseux pour se servir de leurs deux bras, et veulent leur faire accroire qu'ils sont généreux, et auront bien soin qu'on ne gaspille pas leur argent. . . . . Eh! Messieurs, si ces gens là voulaient réfléchir, ils verraient qu'il y a quinze ans au moins que l'on essaye à nous faire peur, et à nous noircir comme la cheminée, en Angleterre; heureusement qu'il y a de gens justes là, et qui se sont aperçus depuis longtems des motifs qu'ont les gens à grosses payes pour calomnier ainsi les Canadiens. Vous en faut il une preuve? Que ne disait-on pas des Canadiens dans la fameuse affaire de l'union? mais n'avons nous pas emporté d'emblée en Angleterre? nous sommes encore surs de notre coup, si nous voulons nous soutenir.

Les gens à grosses payes et à courbette sentent si bien qu'ils ont tort, et que nous sommes à la veille d'emporter, qu'ils en sont à blâmer, Mr. Papineau et ses collègues d'avoir signé "l'adresse à nos constituans," qu'ils ont manqué à leur dignité, et bien d'autres de cette farine, voulant par là détruire un grand droit par un point ridicule d'étiquette, n'est-ce pas là chercher une aiguille dans une charrette de foin? Mais, mes amis, prenons garde à notre argent, sauvons le toujours; après cela nous verrons si la Constitution exige que tout le Canada s'assemble pour apprendre la politesse à Mr. Papineau et ses collègues.

Les Bureaucrates vont nous dire, que nous exposons mal la question, ils ne cessent de le crier, mais ils en restent là; quant à nous nous vous répétons de bien prendre garde à votre argent. Qu'ils nous démontrent que le Parlement de l'Angleterre, en renonçant à nous taxer sans notre consentement, n'a voulu parler que des autres colonies; ils feraient passer alors la mère patrie pour une mère injuste qui écrase un de ses enfans du poids de tous les autres; pour nous qui sommes de bons sujets, nous aimons trop l'Angleterre pour lui supposer des vues aussi infâmes, si nous n'avions pas des actes solennels qui nous assurent nos droits.

Que conclure de tout cela, mes chers amis? va-t-on conclure qu'il faut permettre à ces beaux messieurs de manger notre argent. Vous direz que non, j'en suis sur. Eh! bien, il est un moyen facile de l'empêcher; tenons nous ensemble; agissons avec énergie; nous ne pouvons manquer de l'emporter. Que ceux qui tatonnent dans la crainte se ressouvient que plus il y aura de tatonnement, plus nous en souffrirons tous, parceque pendant ce tems là nos ennemis ont le trésor en soin; il nous est aisé d'imaginer de quelle façon ils le soignent, surtout en réfléchissant qu'ils ont l'autorité en main. Courage donc, mes chers amis, et attendons la victoire avec confiance.

C'est le vœu ardent de  
Votre Compatriote,  
UN ELECTEUR.

**MONTREAL**

**SAMEDI, 23 JUILLET, 1827.**

**L'ARGUS AUX ENFERS.**

**CHANT I<sup>er</sup>.**

*JE répondrai aux questions qu'Un ennemi de l'oppression m'a adressées; je dirai ce*

*que j'ai vu dans l'Empire de la Mort, et les générations futures en seront étonnées.*

O Muse des noirs projets, Bureaucratie de tous les âges et de tous les pays, toi qui la nuit couvres ta face hideuse d'un sale chiffon, et qui te caches le jour dans les repaires des hiboux et des chauves-souris, ouvre moi les fastes de ton ignoble existence; dis moi comment tu pris racine dans cette paisible colonie, et à quels hommes tu dûs ta gloire éphémère qui va s'éclipser.

J'AVAIS terminé ma carrière électorique, et les régions souterraines avaient vu mon Ombre fugitive traverser l'Acheron et le Styx en regrettant les bords du roi des fleuves. Je passais devant le Tartare pour me rendre à l'Élisée où m'appelaient les destins immuables, en attendant qu'une nouvelle crise me rappellât à la vie. Un Spectre chargé de chaînes, et paraissant accablé d'ans et de chagrins était incliné le long de la muraille infernale. A peine m'eut-il aperçu, que s'avançant vers moi: O toi, qu'à ton habit je crois être Canadien, conte moi ce qui se passe dans ta patrie; satisfais l'empressement que j'ai d'en connaître les destinées. Aussitôt, sans lui demander son nom, je lui racontai comment après la dernière guerre, la question des finances et le projet d'Union avaient troublé toute la Province; comment SIR FRANCIS BURTON y avait fait luire un instant LA PAIX ET LE BONHEUR, et comment les disputes avaient recommencé lorsque le Comte de Dalhousie était revenu de son voyage.

Qui es-tu donc, s'écria le spectre, ô toi qui me dis ces choses merveilleuses; apprends-moi ton nom, ton état, ta fortune, si tu veux que j'ajoute foi à tes récits. Je répondis ingénument: JE SUIS L'ARGUS; les dieux me firent sur la terre une honnête renommée, et c'est pour suivre leurs décrets impenétrables que je descends en ces lieux. Mais vous, malheureuse victime de leur fureur, quel intérêt pourriez-vous prendre à ma Patrie; comment son nom a-t-il pu parvenir à vos oreilles jusque dans cette obscure demeure. Le fantôme poussant un profond soupir, s'écria: Je ne le connais que trop, le pays d'où tu viens. *Je suis Craig*, le même dont tu m'as dit que la mémoire était abhorrée, et c'est ce qui augmente mes regrets. A ce nom de Craig, je reculai d'effroi, et les cheveux me dressèrent sur la tête! je me préparais à fuir ce malheureux lorsque je le vis prêt à s'évanouir; je voulus gagner sa confiance en lui adressant quelques paroles consolantes et en lui disant que je croyais qu'il avait été plus abusé que coupable, et je lui témoignai l'intérêt que je prenais à connaître toute son histoire; il se recueillit un instant, toussa, cracha et commença en ces termes:

"Je ne vous dirai pas ce que je fus avant d'arriver au gouvernement du Canada; ma gloire comme soldat me valut des éloges,

mais ils ont été chèrement payés par les maux que j'ai soufferts. Tant les gouverneurs sont exposés à l'erreur, par les perfides conseils de ceux qui les entourent.

Les Canadiens commençaient à acquiescer de l'énergie; le peuple voulait avoir dans le gouvernement l'influence que la Constitution lui promettait; ses Représentans méprisèrent quelquefois; j'osai traiter le peuple entier de sujets rebelles; je fis emprisonner plusieurs Citoyens (dont un mourut dans les cachots) sous prétexte de trahison, et au moyen d'une loi dangereuse; je cassai plusieurs fois le Parlement; j'employai les menaces et les destitutions pour parvenir à mon but, et séduis par de perfides conseils. Il s'écria en sanglotant! vous savez le reste; pourquoi me le demandez-vous?

*Infandum jubes renovare dolorem!*

Il dit. Calmez votre douleur, ô bon vieillard, lui répliquai-je avec attendrissement. Vos regrets me font oublier vos fautes; laissons votre histoire, et ne me parlez que des perfides conseils qui vous ont égaré. Il me dit alors: vous connaissez tous mes faux Conseillers, et je vois par le récit que vous me faites, qu'ils vivent encore pour le malheur de votre patrie.

Qu'aurais-je à ajouter à ce que vous m'avez dit. Hélas je fus détrompé à la fin. Mais que le réveil de ce songe affreux fut terrible! Je vis mes maux dans toute leur étendue; je connus la fidélité du peuple, et la perversité de ses ennemis. Appelé à rendre compte de ma conduite, je me disposais à détromper moi-même notre Monarque sur les faux bruits que j'avais déjà fait circuler en Angleterre contre les Canadiens et à en obtenir le pardon; mais la Parquet en ordonna autrement, elle trancha le fil de mes jours dans la traversée, et je devins habitant de ces lieux. Je ne vous ferai pas aujourd'hui le récit des maux que j'endure dans cette demeure infernale. Qu'il me suffise de vous dire que les dieux dans leur juste courroux me font payer bien cher la tyrannie que j'ai exercée sur ce bon peuple en écoutant les perfides conseils de ses ennemis. Mais le plus grand châtement que j'éprouve en ce moment, ce sont les remords vengeurs qui me poursuivent sans relâche, et si ces chaînes ne me retenaient, je volerais sur la terre avertir mes successeurs des maux que je me suis préparés. Il jeta alors un cri perçant, et son ombre indignée rejoignit le groupe d'âmes qui était le plus près.

Le bruit court en cette ville, que Son Excellence, sur sa route pour se rendre au Canal du Rideau doit se trouver à la Rivière du Chêne, pendant le tems de l'élection qui doit commencer dans cette paroisse lundi prochain. Mais il est à espérer que nonobstant sa présence et l'assiduité de ses aides de-camp au Poll, comme ils ont fait à Sorel. Mr. Dumont et Mr. Simpson qui ont soutenu les prétentions de l'Exécutif, ne

rencontreront pas la majorité des suffrages et que Mr. Dumont sera traité comme il le mérite. Les électeurs du comté d'York sentiront l'inconséquence d'une pareille démarche et ne se laisseront point influencer par cet appareil.

On dit, mais nous n'ajoutons pas foi à ce rapport, que l'élection des Trois-Rivières s'est terminée hier en faveur de Messrs. Dumoulin et Ogden, qu'opposait M. Berthelot. Ce qui prouverait que c'est à juste titre qu'on a donné à ce bourg le nom qu'il porte depuis longtemps!!

L'élection de la basse ville de Québec s'est terminée jeudi matin. MM. Young et Bélanger ont été proclamés en conséquence de la résignation de M. Lee. Etat du Poll lors de la cloture.

Bélanger,—417, Young—411, Lee—183.

Etat du Poll à Sorel, Vendredi soir.  
Nelson—60, Stuart,—49.

L'élection pour la haute-ville commencera le lundi 7 août. M. Scott, notaire, est nommé rapporteur.

L'élection pour Hampshire commencera le 31 de ce mois. On parle de deux nouveaux candidats pour ce comté, outre ceux dont les adresses aux électeurs se trouvent dans cette gazette.

M. Lambly renonce à la conditature de l'île d'Orléans; nous n'entendons pas dire que le colonel Voyer y renonce.—Gaz. de Québec.

Mr. Raymond, l'ancien membre, a consenti à se présenter de nouveau à Huntingdon; Mr. Pinsonnault ne se présentera pas. On parle d'un nouveau candidat favorable à l'administration, qui doit, dit-on, s'opposer à Mr. Raymond.

L'élection de Leinster sera contestée, mais sur des points d'intérêt local, et principalement sur l'établissement d'un chef-lieu de judicature dans le Comté, au cas que le bill de judicature pût passer en loi. Les anciens membres ont voté pour St. Roch, comme étant un lieu plus central, ce qui a indisposé ceux qui ont intérêt à ce que la cour siège à l'Assomption. Les candidats qu'on oppose à MM. Rochon et Courteau, sont MM. Laurent Leroux et François Poirier.

Le Comté d'Effingham soutiendra Mr. Jos. O. Turgeon, l'ancien membre, et Mr. André Papineau, de St. Martin. On leur oppose le Major de Bellefeuille, de St. Eustache, neveu de M. Dumont, et Mr. J. D. LaCroix, avocat, de Montréal.

On a les meilleures espérances pour l'élection de Mr. Papineau et du Docteur Nelson au Quartier Ouest de cette ville.

#### OFFICIERS RAPORTEURS.

P. G. Vallée, Surry,	
J. E. Farribault,	1er Août.
L. G. Brown, Huntingdon,	7e Août.
H. St. Geo. Dapré, Comté de Montréal,	do.
F. H. Séguin, Effingham,	6 Août.
H. Griffin, Q. Ouest Montréal,	11 Août.
R. L. Morrogh, Q. Est Montréal.	9 do.

Il est faux que Mr. D. B. Viger se soit embarqué pour Sorel mercredi dernier, comme le dit la Gazette de Montréal, pour opposer l'élection de Mr. Stuart. Il est à espérer que son éditeur se servira de sa lorgnette avec plus d'avantage à l'avenir.

Nous attendons avec impatience le résultat des élections dans toute la province; il nous est cependant déjà permis d'augurer que l'administration n'y gagnera pas beaucoup, malgré les efforts qu'elle a faits, les injures qu'on a prodiguées, et les accusations qu'elle a

faites contre les membres, lors de la prorogation, et depuis. Nous voyons avec plaisir que Mr. le Dr. Nelson est au dessus du procureur-général à l'élection de Sorel et réussira suivant les apparences. Cette victoire sous les yeux mêmes du gouverneur en chef, dans un bourg auquel on a prodigué souvent le nom de bourg pourri, et qu'on disait sous l'influence absolue du gouvernement, ferait voir que le peuple du pays a jugé la Bureaucratie comme elle le mérite, qu'il n'est pas aussi indifférent qu'on veut le faire croire, et que sa fermeté, et son indépendance croîtront à mesure que les connaissances seront plus répandues. Voilà pourquoi on ne veut pas donner d'éducation au peuple.

A propos de la question des finances, on nous dit sans cesse que Sir Francis Burton n'a accepté le Bill de 1825 que parce qu'il n'avait pas d'instructions sur ce sujet. Nous voudrions bien savoir si l'honorable Conseil Législatif qui a approuvé ce Bill en 1825, a aussi reçu des dépêches, pour raison desquelles il le refuse depuis, ou si ce corps indépendant a pris pour règle de sa conduite, celle de l'administration dans toutes ses mesures s'il y a un accord pour s'opposer deux contre un à toutes les mesures de l'Assemblée, utiles au pays ou non.

Lorsqu'on voit un gouverneur porter en face du pays des accusations très graves contre leurs Représentans et les envoyer vers le peuple à qui il recommande de les juger, il est étonnant de voir, lorsqu'il s'assemble pour procéder à ce jugement solennel, les stipendiés de l'administration crier que ces assemblées sont du Jacobinisme, que les Représentans sont des Marat et des Robespierre, et que c'est ainsi qu'a commencé la révolution française. Certes, si le peuple approuve la conduite de ses Représentans, comme il a le droit de le faire, on sait qu'il ne peut approuver celle de l'administration. Cependant, lorsque nous discutons les sujets importants dont les nouvelles élections demandent l'examen, les amis de l'administration nous appellent des sans-culottes, et voient déjà la guillotine et ses terreurs menacer leurs têtes effarouchées. S'il était une classe d'hommes plus absurde et plus profondément ignorante que la Bureaucratie, nous attribuerions ces clameurs à la mauvaise foi; mais il est certain qu'il y entre aussi beaucoup d'ignorance et de stupidité. La vile Bureaucratie est une faction ennemie du pays; elle ne le connaît pas, elle ne voit ni ses besoins ni ses moyens; jamais ses entrailles de fer n'ont eu pour le pays les sentimens qu'on a pour sa patrie; et cependant elle voudrait tout conduire, tout s'approprier, et gouverner dans l'oppression un peuple à qui elle ose parler de conquête; et ce peuple se compose, à la Bureaucratie près, de tous les habitans du pays, quelle que soit leur origine. Il importait autant à la Bureaucratie d'aveugler les nouveaux habitans du pays, que d'écraser les anciens; mais ses calculs ont manqué, et tout le pays est unanime à soutenir ses droits, et à mépriser les fureurs de ses indignes adversaires.

C'est surtout au sujet des bureaux d'enregistrement que l'ignorance et la mauvaise foi de la faction se montrent dans tout leur jour. Elle ne fait pas attention que cette mesure n'est adoptée en Angleterre que dans deux comtés sur cinquante deux; que partout sur le continent où il y a de semblables bureaux, les contrats civils ne sont soumis au contrôle que pour faire un profit au gouvernement; que les notaires, en ce pays, soumis à une exacte surveillance, et à tenir des journaux ou registres qui seroient déposés dans les greffes des cours, procureroient tous les avantages des bureaux sans en avoir les inconvéniens; que ces bureaux contiennent annuellement à la Province dix fois plus que les particuliers ne perdent à cause de leur défaut; qu'ils amèneraient bien vite l'agiotage des terres; que cette disposition ne devrait pas être préférée à d'autres beaucoup plus importantes, et amenée en avant, lorsque le pays en est encore à obtenir l'établissement de tribunaux judiciaires plus à la portée des campagnes, une meilleure répartition de la représentation, les secours nécessaires pour l'éducation du peuple. La bureaucratie oublie tout cela, et s'écrie: "en économie politique, les grands capitaux sont la richesse des peuples; donc il nous faut des bureaux d'enregistrement pour en faciliter l'introduction." Les bureaucrates sont si ignorans, qu'ils ne savent pas comment la somme des capitaux particuliers fait la richesse publique, et qu'ils n'estiment ces capitaux qu'en argent monnoyé. Si par l'introduction d'une branche d'industrie quel-

conque, ou en augmentant les ressources et l'activité du pays, on faisoit doubler ou tripler nos capitaux, sans redevance étrangère; on pourroit dire que cette mesure seroit avantageuse au pays; mais que l'introduction d'espèces métalliques qui baissent en valeur en proportion qu'elles augmentent en quantité, puisse être avantageuse au pays; que ces sommes puissent être usées avantageuses aux propriétaires qui les emprunteront, pour rapporter un profit en sus de l'intérêt énorme qui s'accumuleroit; qu'enfin l'industrie du pays permette l'application de capitaux étrangers sur des objets durables et avantageux; c'est ce que nieront les meilleurs économistes qui connoîtront l'état du pays.

La Bureaucratie s'écrie: "On parle de l'introduction de capitaux étrangers; est-ce que les anglois sont ici des étrangers?" Nous ne disons pas cela; nous leur faisons plus de grâce qu'eux à nous, car ils nous appellent sans cesse des sujets conquis. Ils sont comme nous sujets britanniques. Mais il ne s'agit pas de cela, ni d'établir des bureaux d'enregistrement pour l'avantage de la mère-patrie, et en économie politique, science où la Bureaucratie prétend exceller, les spéculateurs de la Grande Bretagne, et leurs capitaux, seroient certainement, eu égard au pays, des spéculateurs et des capitaux étrangers.

Quant aux injures que la Bureaucratie vomit contre notre papier, et son éditeur, s'il nous est permis de parler de nous, nous les méprisons souverainement, glorieux d'avoir excité l'attention des officiels, et de partager leurs juges avec tout ce qu'il y a d'honnête dans le pays.

La Bureaucratie fait courir le bruit que le Dr. Nelson ne se présente pas au Quartier Ouest. Nous prions les électeurs de croire le contraire. Mr. Nelson se présente, et sera élu, malgré les efforts de ses adversaires.

Mr. Molson, en sollicitant des voix dans les faubourgs, parloit pour Mr. Heney et pour lui. C'est une finesse bureaucratique. Mr. Heney n'est pas lié avec Mr. Molson; mais tous les vrais Canadiens doivent se rappeler que la faction ne cherche qu'à faire renvoyer Mr. Leslie, et qu'il faut voter pour Heney et Leslie, les vrais amis du pays.

Mr. Griffin, qui comme on l'a vu, a pris parti dans l'élection du quartier ouest, et qui n'est pas domicilié dans ce quartier, a cependant prêté le serment. Cela est extraordinaire, et si c'étoit fait à dessein de faire annuler l'élection de Mr. Papineau, ce seroit une trame qui couvriroit la faction de honte.

Mr. Griffin est domicilié au quartier est. Il a une propriété dont une partie est dans le quartier ouest, mais la plus grande partie, et celle où est la maison, qu'il habite quelquefois pendant l'été, à ce qu'on dit, est hors les limites de la ville. Même quand elle seroit dans la ville, un séjour passager pendant quelques semaines de l'été ne suffiroit pas pour établir un domicile; toute assignation judiciaire devroit certainement être faite à Mr. Griffin, à son domicile habituel au quartier est; et un homme ne peut avoir deux domiciles. Cependant Mr. Griffin dit qu'il est satisfait.

ON a trouvé dernièrement dans une des petites rues du faubourg St. Laurent, une ROBE DE SOIE semblable à celles que portent les Officiers de la Couronne. On suppose que quelqu'un de ces Messieurs l'ont perdue ces jours derniers lorsqu'ils sollicitaient des voix pour la prochaine élection. Elle sera rendue au propriétaire en s'adressant au bureau de Police. Juillet, 1827.

### Aux Libres et Indépendans Electeurs du Comté de Warwick.

Messieurs,

LA sollicitation de plusieurs Electeurs respectables de ce comté, je me propose de venir en avant et de m'offrir comme Candidat à la prochaine élection; si vous me trouvez digne d'être un de vos Représentans, soyez persuadés que je mettrai toute l'attention et l'assiduité possible à remplir mon devoir dans un poste aussi élevé.

Je suis, messieurs,

Votre très-humble,  
et obéissant serviteur.

PETER CHARLES LOEDLE.

St. Paul, 19 Juillet, 1827.

### Aux libres et indépendans Electeurs du comté de Bedford.

Messieurs,

J'AI l'honneur de vous offrir mes services pour vous représenter dans le Parlement Provincial.

Les dispositions honorables que vous m'avez montrées à la dernière élection m'ont engagé à vous offrir mes services, principalement dans les circonstances actuelles.

Si j'ai encore l'honneur d'être choisi pour votre Représentant, vous pouvez compter sur tous mes efforts pour tout ce qui tendra à améliorer notre situation présente et à promouvoir l'avantage du pays et les intérêts de ce comté.

Je suis avec respect, Messieurs,

Votre dévoué serviteur.

J. B. R. H. De ROUVILLE.

### Aux libres et indépendans Electeurs du Comté de Richelieu.

Messieurs,

J'AI eu l'honneur de vous représenter en plusieurs parlemens; dans le derniers, j'ai voté avec cette Majorité si injustement censurée pour avoir conservé vos droits avec zèle. Si vous approuvez ma conduite et m'honorez de vos suffrages, je retournerai au poste que vous me chargerez de défendre, résolu d'y demeurer avec la même assiduité et la même fermeté que ci-devant, et avec les sentimens d'un homme qui n'a pas qu'un intérêt passager et médiocre dans le bien être du pays, mais d'un homme dont les intérêts intimement liés avec les vôtres seront les mêmes que les vôtres, et pour toute sa vie, et pour sa famille après lui, qui ne peut pas être autre chose que l'ami sincère de la Province et de notre Comté en particulier.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

JEAN DESSAULLES.

St-Hyacinthe, le 27 Juillet 1827.

### Aux Electeurs du Comté de Montréal.

Messieurs,

Ayant réuni tous vos suffrages aux trois dernières élections générales, je vous renouvel l'offre de mes services pour vous représenter dans le prochain Parlement.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre humble et obéissant servt.

JOSEPH PERRAULT.

Montréal, 20 Juillet, 1827.

### Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

Messieurs,

Je sollicite l'honneur de vous représenter de nouveau en Parlement. Si vos suffrages m'y portent, j'y porterai les principes, l'indépendance et le zèle que j'ai mis par le passé à promouvoir les intérêts généraux du Pays, et les intérêts locaux de cette Cité.

Je suis avec respect

Messieurs,

Votre obéissant Serviteur,

L. J. PAPINEAU.

Montréal, 12 Juillet, 1827.

### Aux libres électeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

Messieurs,

SOLLICITE' par un grand nombre d'entre vous de me porter un des Candidats pour représenter le Quartier Ouest de la Cité de Montréal, à l'élection prochaine du Parlement Provincial, je n'ai pu me refuser à une invitation aussi honorable pour moi. Je solliciterai donc vos suffrages à la prochaine élection.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble Serviteur,

ROBERT NELSON.

Montréal, 16 Juillet, 1827.

A VENDRE, une suite complète du *Canadien*, troisième série, comprenant depuis le 19 Janvier 1820 jusqu'au 2 mars 1825, proprement reliée en 4 volumes. Le prix est de £5. S'adresser au bureau de ce journal.

Montréal, 25 Juillet, 1827.

### Electeurs du Quartier Est de Montréal,

J'AI eu l'honneur de vous représenter dans les trois derniers parlemens, j'avois résolu de terminer là ma carrière publique, mais les circonstances ne sont pas celles aux quelles je m'attendois. J'ai eu l'honneur de partager avec la grande majorité de la dernière chambre d'assemblée des reproches aussi graves que peu fondés de la part du représentant de sa majesté, par rapport à notre conduite comme représentants. Il lui a plu d'exercer la prérogative royale à cette occasion et d'appeler les électeurs à juger de la conduite de leurs représentans avant le tems ordinaire. Vous allez donc exercer de nouveau une prérogative aussi incontestable que celle du Roi, vous aller choisir librement vos représentans, sans vous embarrasser ni de promesses ni de menaces qui coûtent peu à faire et que vous devez également mépriser.

Si vous m'écrivez de nouveau, je ferai mon devoir comme je l'ai fait jusqu'à présent et de la même manière. Si vous faites de nouveau choix de moi, vous approuverez par là ma conduite passée et me prescrirez par conséquent ma conduite à venir.

Electeurs, Je ne desirois pas me présenter; mais, je vous représenterai si vous le trouvez bon.

16 Juillet 1827.

H. HENEY

### Aux Electeurs du Quartier Est de la Cité de Montréal.

Messieurs,

Ayant reçu l'honneur de vos suffrages à la dernière élection générale, Je prends aujourd'hui la liberté de vous offrir de nouveau mes services comme un de vos Représentans dans le prochain Parlement.

Je suis,

Messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

J. LESLIE.

Montréal, 9 Juillet 1827.

### Changement d'Etude.

LE Soussigné, Notaire, prévient ses pratiques et le Public en général qu'il a transporté son étude en la maison neuve de feu Jean B. Guillon dit Duplessis, sur la rue St. Jean Baptiste, près de la congrégation, où il remplira avec l'exactitude la plus stricte les devoirs de sa profession, et exécutera avec ponctualité toute affaire dont on voudra bien l'honorer.

A. T. KIMBER, N. P.

Montréal, ce 5 Juin, 1827.

### Changement de Domicile.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transféré sa demeure à la maison No. 40, rue Notre Dame, appartenant à J. B. Berthelot, Ecr. autrefois occupée par M. Fournier, Ecr., où il continuera à s'occuper des devoirs de son état envers ceux qui voudront bien l'employer, avec toute la régularité possible.

C. D. S. LOVIS, HORLOGER

A VENDRE,

UN superbe JARDIN, situé rue St. Constant fin Lagauchetière, de la contenance de 104 pieds de longueur sur 120 de largeur Pour les conditions il faut s'adresser au soussigné, rue Notre-Dame.

C. D. S. LOVIS, Horloger.

Montréal, 25 Juin, 1827.

A LOUER,

UNE BONNE VOUTE à l'épreuve du feu, située dans la rue notre-dame.

C. D. S. L.

### L'ARGUS.

LES personnes qui sont disposées à encourager ce JOURNAL sont respectueusement priées de s'y abonner au plutôt. La liste de souscription est ouverte, à Montréal, à l'Imprimerie du Canadian Spectator, et à la librairie française de Messrs. E. R. Fabre & Cie. à Québec, chez Messrs. Neilson & Cowan, et aux Trois-Rivières, chez M. P. Gouin.

Le prix de l'abonnement est de 5 Chelins. pour trois mois de publication, ou 15 Nos., et de 6 lorsqu'on le recevra par la poste, payables A DEMANDE.

Les Communications pourront être envoyées indistinctement, franchises de Port, "à l'Editeur de l'Argus" aux Trois-Rivières, ou à l'Imprimeur, No. 5, Rue St. Jean-Baptiste, Montréal.